



LETTRE OUVERTE

Les Centrales Syndicales avertissent le gouvernement : les travailleurs méritent mieux qu'une augmentation de 0,4% !

Après discussion entre le Premier Ministre De Croo, le Ministre Dermagne et le groupe des 10, et après avoir constaté l'impossibilité de parvenir à un accord entre interlocuteurs sociaux sur l'évolution des salaires pour les deux années à venir, le Premier Ministre a décidé le 29 avril dernier que le gouvernement prendrait la décision seul sur la marge salariale.

Les syndicats et les employeurs se sont engagés dans la recherche de solutions pour les autres dossiers de la consultation AIP (entre autre les fins de carrière).

Les centrales de la CSC et la FGTB avertissent le gouvernement. Les syndicats continueront à s'opposer à une décision gouvernementale de bloquer à maximum 0,4% les négociations salariales, sur base d'une loi imbuvable et dépassée.

Depuis le début des consultations sur l'AIP, et au cours des trois dernières journées d'action, les syndicats ont envoyé un signal clair : nous voulons des négociations salariales libres et équitables pour 2021-2022. Pour des raisons de justice sociale, de relance économique et de répartition équitable des richesses produites.

Nos membres sont restés sur le pont pendant la crise et ont continué à travailler malgré la pandémie et malgré la menace de contagion sur le lieu de travail. Les augmentations de salaire font partie du respect qui doit être témoigné pour cet effort. En outre, la libre négociation doit être un élément clé de l'approche de la relance post-Corona. Nos salaires ne sont pas un problème, ils font partie de la solution pour redonner de l'oxygène à l'économie réelle. Et ceci vaut peut-être encore plus pour les salaires minimums : conclure une nouvelle fois un accord interprofessionnel sans une augmentation substantielle du salaire minimum est tout bonnement impensable.

Depuis le début des négociations au G10, les employeurs sont intransigeants sur un plafond de maximum 0,4 % pour tous les travailleurs. Ils sont soutenus dans cette position par une décision urgente du gouvernement, imposant de négocier dans le cadre de cette loi de blocage des salaires, rendue encore plus stricte par le gouvernement Michel. Cette position est inacceptable. Elle témoigne d'un mépris pour les travailleurs qui ont permis aux entreprises de fonctionner tout au long de la crise sanitaire. Cette maigre marge salariale de 0,4% apparaît encore plus pitoyable quand on voit le versement de dividendes plantureux. L'obligation de rémunérer grassement les actionnaires conduit souvent à des licenciements collectifs !

Cette loi sur les salaires n'est un carcan que pour les salarié-es. La même loi prévoit pourtant que d'autres revenus peuvent également être contrôlés : les revenus immobiliers, les dividendes, les bonus, les revenus des professions libérales ... Or, cette partie de la loi est restée lettre morte depuis des décennies. Cette loi est fondamentalement injuste et il est incompréhensible que l'accord de gouvernement Vivaldi l'ait considérée comme intouchable.

Tous nos membres continuent à exiger le respect. Tant dans les grandes que dans les petites entreprises. C'est pourquoi nous préconisons des accords salariaux forts au niveau sectoriel, basés sur une marge interprofessionnelle indicative. C'est une question de solidarité. Les représentants sectoriels sont les mieux placés pour analyser la situation sur le terrain et déterminer la meilleure façon d'adapter les augmentations salariales à la réalité dans leur secteur d'activité. Un cadre solide pour des carrières tenables et des régimes de fin de carrière est nécessaire pour garantir la sécurité de l'emploi et la qualité du travail pour les jeunes et les moins jeunes.



ABVV-FGTB

Un cadre encourageant la réduction collective du temps de travail et des mesures exceptionnelles (dans le domaine des régimes de fin de carrière) sont également nécessaires pour sauver des emplois et répondre aux difficultés des secteurs les plus touchés par la crise économique.

C'est pourquoi nous n'acceptons en aucun cas la stratégie de certains qui veulent contourner les accords sectoriels et négocier des primes ponctuelles directement dans les entreprises sans contribuer à la sécurité sociale. Nous n'acceptons pas cette stratégie, qui rompt avec la solidarité. Ce n'est pas ainsi que nous concevons les relations sociales dans nos secteurs.

Nous exigeons à nouveau un cadre dans lequel des négociations libres sont possibles. Nous demandons aux employeurs de restaurer un dialogue social basé sur le respect et la responsabilité. Un cadre différent doit être défini avec une modification structurelle de cette loi sur les salaires qui permette une concertation sociale sérieuse. Un cadre qui permet des augmentations salariales réelles dans les secteurs et qui offre une solution crédible pour les fins de carrière, la hausse du salaire minimum et la sauvegarde des emplois. Nous voulons continuer à tendre la main pour trouver des solutions. Mais nous sommes également prêts à nous mobiliser à nouveau à tous les niveaux si aucun progrès n'est réalisé.

La volonté des travailleurs de se faire respecter est sortie renforcée des différentes journées d'action menées. Nous espérons que le gouvernement et les employeurs l'ont compris.

De nouvelles actions dans les secteurs pourront être envisagées pour faire valoir nos revendications.

Au nom de



La CSC
Marie-Hélène Ska, Secrétaire Générale

La FGTB

Thierry Bodson, Président

ABVV-FGTB



CSC BIE
Patrick Vandenberghe - 0477 543908

FGTB ACCG

Werner Van Heetvelde - 0476 408545

FGTB
Centrale Generale
Confederatie voor het groot- en kleinhandels



CSC-CNE
Felipe Van Keirsbilck - 0478 295950

ABVV METAAL

Rohnny Champagne - 0474 061419



CSC Enseignement
Roland Lahaye - 0477 665993

FGTB MWB

Hillal Sor - 0494 908151

METALLOUNIEF



ACV-CSC METAAL
William Van Erdeghem - 0495 513692

FGTB ACOD/ CGSP

Chris Reniers - 02 5085837

CGSP
FGTB Services Publics
Confederatie voor het groot- en kleinhandels



CSC SERVICES PUBLICS
Jan Coolbrandt - 0475 378330

FGTB BBTK-SETCA

Myriam Delmee - 0474 744404



ACV PULS
Stefaan Decock - 0478 454250

FGTB BTB

Frank Moreels - 03 2243442



CSC TRANSCOM
Koen De Mey - 0478 666864

FGTB HORVAL

Tangui Cornu - 02 5126361

ABVV Horval



CSC ALIMENTATIONS & SERVICES
Gaëtan Stas - 0475 811210